

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois **d'avril 2004**, par les sociétés ayant fait approuver par leurs assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central ou sur le marché de blocs.

Sociétés	BMCE	BHCI	SAMIR	Unimer
Caractéristiques du programme de rachat				
Date du démarrage du programme	25/11/2002	27/05/2003	13/06/2003	1/10/2003
Date d'échéance du programme	24/05/2004*	26/05/2004*	13/12/2004	31/03/2005
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (%)	1.500.000 (9,45 %)	387.586 (5 %)	594.983 (5%)	27.500 (5%)
Cours maximum d'achat (DH)	750	750	500	1000
Cours minimum de vente (DH)	375	475	300	750
Réalisation du programme de rachat				
Nombre d'actions détenues au début du mois d'avril (%)	1.492.767 (9,4%)	0 (0%)	9.000 (0,076%)	8.861 (1,61%)
Nombre total d'actions achetées au mois de avril	62.740	-	-	1.569
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	417,09	-	-	855,88
Nombre total d'actions cédées au mois d'avril	9.500	-	-	3.279
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	406,46	-	-	850
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de avril (%)	1.546.007** (9,74%)	0 (0%)	9.000 (0,076%)	7.151 (1,30%)

*Il est à noter que la BMCE et la BHCI envisagent de reconduire leurs programmes de rachat respectivement à partir du 24/05/04 et du 28/05/04. Lesdits programmes seront soumis à l'autorisation des assemblées générales ordinaires prévues respectivement le 20/05/04 et le 27/05/04.

**dont 1.464.488 actions, soit 9,23% du capital détenu directement par la BMCE.

Contact CDVM :

Tél : 037 68 89 27

E-mail : information_financiere@cdvm.gov.ma